

2024-1378  
2024-06-04

# **DAMINOZIDE**

**RÉGULATEUR DE CROISSANCE TECHNIQUE  
POUR DES UTILISATIONS DE FABRICATION SEULEMENT**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**PRINCIPE ACTIF : daminozide.....99,4 %**

**N° D'HOMOLOGATION 24490  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**CONTENU NET : 110 kg**

UPL AgroSolutions Canada Inc.

PO Box 12219

Research Triangle Park, NC 27709 Renseignements sur le produit: 1-800-438-6071

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie,  
exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300**

2024-1378  
2024-06-04

2024-1378  
2024-06-04

### **MODE D'EMPLOI :**

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un régulateur de croissance des plantes qui est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### **PRÉCAUTIONS :**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Peut être dangereux s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver les mains au savon et à l'eau avant de manger, de boire ou de fumer, et mettre des vêtements propres. Garder à une distance prudente des animaux domestiques. Ne jamais contaminer aucune masse d'eau. Éviter toute contamination des moulées, semences, engrais et denrées alimentaires. Conserver le produit dans un endroit frais et sec. Ne pas réutiliser le contenant vide.

### **PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Effets systémiques inconnus. Irritation possible de la peau et des yeux.

**EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE RUPTURE DU CONTENANT :** Le personnel responsable du nettoyage devrait porter un équipement de protection approprié. Éviter de créer de la poussière. Balayer ou ramasser avec un aspirateur, en

2024-1378  
2024-06-04

utilisant un auxiliaire abat-poussière pour diminuer la formation de poussière. Avec une pelle, placer le produit ramassé dans un contenant pour s'en débarrasser.

**ÉLIMINATION** : Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de renseignements concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme de réglementation provincial ou avec le fabricant.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

UPL et le logo d'UPL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.  
©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited

ID# 24490-F-071102